

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

MERCREDI 10 DECEMBRE 2014

1) Convention avec le Syndicat de la Voirie

Les services de l'Etat ont cessés cette année d'apporter leur concours pour la gestion patrimoniale du domaine routier communal. Aussi, le conseil municipal, après en avoir délibéré, autorise à l'unanimité Monsieur le Maire à signer la convention d'assistance générale avec le Syndicat de la voirie pour une période de 4 ans.

2) Convention pour l'aménagement de la traverse de Popegrain

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance de cette convention, autorise Monsieur le Maire à signer le document avec les services de la Direction des Infrastructures du Département.

3) Subvention à la FNACA

Monsieur le Maire souhaite octroyer une subvention à la section cantonale de la Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie/Maroc/Tunisie. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de verser une subvention de fonctionnement à la FNACA au titre de l'année 2014.

4) Modifications budgétaires

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de voter un virement de crédit pour prendre en compte d'une part les subventions supplémentaires octroyées au cours de l'année, d'autre part l'appel complémentaire du SIVOM et enfin l'attribution de compensation votée par la Communauté d'agglomération de Saintes.

5) Compte-rendu de la CLECT

Vu le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) de la CDA de Saintes, le conseil municipal après en avoir délibéré décide à l'unanimité d'approuver le rapport définitif du 03 décembre 2014 portant évaluation des charges transférées.

6) Information logement à Montbergère (M. LABRACHERIE)

Monsieur le Maire fait part du courrier de la SEMIS (Office HLM de Saintes) par lequel le vice-président de l'établissement indique que le projet d'acquisition de la maison de Monsieur LABRACHERIE à Montbergère n'est pas réalisable sans un apport financier de la commune.

Considérant que la participation communale demandée est trop élevée, le conseil municipal, après en avoir délibéré, ne souhaite pas donner suite.

7) Point sur le bâtiment FRADIN/INVESTIZA

Le bâtiment est désormais propre et exempt de toute pollution. Il est maintenant en vente.

8) Questions diverses

8-1- vœux du Maire

Monsieur Maire présentera ses vœux le lundi 05 janvier 2015 à 18h30 à la salle des fêtes municipale. Toute la population sera conviée.

8-2- projet d'implantation d'un parc éolien

Monsieur Maire informe que le projet d'implantation d'un parc éolien sur la commune est stoppé. En effet, l'armée a émis un avis défavorable en raison de la proximité avec la base aérienne de Cognac.

8-3- Travaux de réhabilitation du garage communal

De nouveaux plans seront réalisés et des devis demandés pour le gros œuvre/la démolition et les menuiseries extérieures.

8-4- projet d'échange foncier avec Monsieur et Madame BEGAUD Bernard et Chantal

Cet échange concerne la parcelle AB 259 pour la redimensionner afin d'élargir la voie communale. La procédure d'enquête publique sera lancée.

Le Maire, Fabrice BARUSSEAU